



**HAL**  
open science

# Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au xixe siècle

Karine Salomé

► **To cite this version:**

Karine Salomé. Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au xixe siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* : Anjou, Maine, Touraine, 2010, 117 (3), pp.95 - 111. 10.4000/abpo.1824 . hal-04270689

**HAL Id: hal-04270689**

**<https://hal.science/hal-04270689>**

Submitted on 8 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au XIX<sup>e</sup> siècle

Karine Salomé

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1824>

DOI : 10.4000/abpo.1824

ISBN : 978-2-7535-1519-2

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 20 octobre 2010

Pagination : 95-111

ISBN : 978-2-7535-1276-4

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Karine Salomé, « Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 117-3 | 2010, mis en ligne le 20 octobre 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1824> ; DOI : 10.4000/abpo.1824

---

# Temps et identités : l'exemple des îles bretonnes au XIX<sup>e</sup> siècle

Karine SALOMÉ

Docteur en histoire

Centre de recherches en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle – université Paris 1

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les provinces disparaissent en tant que cadres administratifs, l'espace national est découpé, redécoupé en une multitude d'entités territoriales. Les régions, les villes, les localités suscitent des sentiments d'appartenance qui, sans être totalement nouveaux, sont désormais énoncés avec force. Dans le même temps se forgent des images qui leur assignent des caractéristiques propres. On assiste donc à la construction d'identités collectives et territoriales qui résultent de processus complexes et dont les fondements, les logiques et les modalités constituent autant d'éléments difficiles à appréhender.

L'identité s'appuie en effet sur des pratiques politiques, économiques, sociales ou culturelles qui sont adoptées par une même communauté. Elle se fonde également sur le sentiment d'appartenir à un même ensemble et de partager des intérêts communs. Elle procède enfin de la confrontation avec l'autre et de la comparaison « de l'identique et de l'altérité, [...] de la similitude et de la différence<sup>1</sup> ». Elle se construit donc par référence ou par opposition. Des jeux d'échanges, de renvois et de refus opèrent ; ils oscillent entre imposition par l'extérieur et proposition intérieure, adhésion et résistance, appropriation et redéfinition.

Au sein de ces éléments qui participent à la construction identitaire, le temps est susceptible d'occuper une place relativement importante. Les ethnologues et les sociologues estiment que le temps constitue un marqueur essentiel. Roger Sue souligne que chaque société « produit son propre temps et sa propre représentation du temps ». Né des différentes activités économiques et sociales « qu'il permet de mesurer, de rythmer et de coordonner<sup>2</sup> », le système temporel d'une communauté suffit à « l'iden-

---

1. TAP, Pierre, Identités collectives et changements sociaux. Production et affirmation de l'identité, Toulouse, Privat, 1980, p. 11.

2. SUE, Roger, Temps et ordre social, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 23.

tifier, saisir sa culture, la différencier d'une autre<sup>3</sup> ». Il constitue en outre un lien social majeur dans la mesure où il permet de se repérer et d'agir ensemble<sup>4</sup>. Par conséquent, il existe une multitude de « temps sociaux », selon l'expression de Georges Gurvitch<sup>5</sup>, qui varient selon les pratiques et les groupes sociaux. Certains historiens s'inscrivent dans cette perspective et reprennent ces problématiques à leur compte. Dans un numéro de *La Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* consacré au thème « le temps et les historiens », Alain Corbin évoque l'existence d'une « charpente temporelle » spécifique à chaque société. Il rappelle ainsi comment les ouvriers limousins se définissent par rapport à un temps long, patrimonial alors que les ouvriers parisiens construisent une identité sur des fondements temporels de courte durée<sup>6</sup>.

Il paraît dès lors intéressant de poursuivre la réflexion et de s'interroger, à travers l'exemple des îles bretonnes, sur la part du temps dans la construction de leurs identités au XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période, en effet, l'image des îles tend à se préciser. Espaces imparfaits en regard des exigences économiques et militaires à l'époque moderne, ces dernières renvoient progressivement à des paysages exemplaires et à des populations simples et vertueuses. Parallèlement, les insulaires proclament l'attachement qu'ils éprouvent pour leur territoire et leur organisation communautaire. Dans ce processus de définition, de représentation de l'autre et de soi, résumé ici à grands traits, le temps constitue vraisemblablement un élément dont il convient de mesurer l'importance.

Dans le cadre de cette étude, le temps est envisagé à travers deux acceptions. Il recouvre le temps « moyen », souvent cyclique, qui quadrille l'organisation d'une communauté et correspond aux activités économiques, aux pratiques sociales. Il désigne également des séquences temporelles plus longues, plus linéaires qui renvoient au passé, au présent, au futur et qui ne sont pas exemptes d'une dimension symbolique ou mythique.

Il importe de discerner la nature et le poids respectif des temps mobilisés dans la construction identitaire, d'analyser si ces temps suffisent à caractériser les sociétés insulaires. À travers les regards des visiteurs et les perceptions des insulaires se dessinent des convergences et des dissemblances dans la manière d'appréhender les diverses temporalités.

### Des sociétés hors du temps ?

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un nombre croissant de visiteurs se rend dans les îles bretonnes. Administrateurs et ingénieurs, mais surtout, et de plus en plus au cours du siècle, voyageurs, touristes, écrivains et folkloristes entrepren-

---

3. *Ibid.*, p. 21.

4. CHENET, François, *Le temps. Temps cosmique, temps vécu*, Paris, A. Colin, 2000, 240 p.

5. GURVITCH, Georges, *La multiplicité des temps sociaux*, Paris, Centre de documentation universitaire, 1961, 129 p.

6. « Présentation », *La Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2002, n° 25, p. 17-19.

nent le déplacement. S'il demeure difficile d'évaluer de manière précise la fréquentation des îles, leur attractivité n'en paraît pas moins incontestable et se traduit par l'essor du nombre de publications qui leur sont consacrées<sup>7</sup>. Or, dans les récits de voyage, dans les mémoires et les rapports que ces visiteurs proposent, quelques éléments affleurent sur la manière dont ils appréhendent et perçoivent les temporalités des sociétés insulaires.

Ces représentations se révèlent indissociables d'un certain nombre de facteurs qu'il convient de prendre en considération. Les visiteurs se révèlent tout d'abord profondément marqués par les convictions et les angoisses de l'époque. Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise en effet par un intérêt, voire une fascination pour le passé, même si l'idée de progrès n'est pas absente de ses préoccupations. À la fin de l'époque moderne, l'irruption de la longue durée géologique entraîne un bouleversement dans les représentations du temps. Elle conduit à abandonner la temporalité courte qui caractérisait jusqu'alors l'histoire de la terre au profit d'une immensité temporelle qui surprend et étourdit. Au temps bref et cyclique des jours et des saisons, au temps historique des siècles, s'ajoute désormais le temps géologique, illimité, « tardif corrélat de la reconnaissance de l'infinité de l'espace par des savants du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup> ». Cette nouvelle temporalité invite à se pencher sur les faits passés et à les reconsidérer à l'aune d'une échelle différente. Il n'est dès lors pas étonnant, comme le souligne Alain Corbin, « que le XIX<sup>e</sup> siècle se soit pensé comme celui de l'histoire<sup>9</sup> ». Les multiples débats consacrés aux conséquences de la Révolution, le développement de l'archéologie illustrent, parmi d'autres, l'attention qui est portée au passé.

L'intérêt n'est pas exempt d'une quête des origines. Le peuple celte incarne ainsi, dans les premières décennies du siècle, les racines de la nation à laquelle il offre un passé immémorial. Il permet de relier les origines du peuple français aux temps les plus anciens de la civilisation<sup>10</sup>. À travers ses représentants, présents sur les marges du territoire et notamment en Bretagne, la nation peut contempler sa profondeur temporelle. Signalons toutefois que le modèle celte tend à s'estomper dans la seconde moitié du siècle et à constituer une sorte de mythe. Désormais, les Celtes et les Gaulois sont distincts ; ils sont en outre clairement séparés de la Préhistoire.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est également animé par la hantise de perdre des bribes de son passé et par le souci de le transmettre aux générations futures. Dès les

---

7. Entre 1789 et 1859, il est possible de décompter 32 récits et guides de voyage qui consacrent des paragraphes précis aux îles ; entre 1860 et 1914, 71.

8. CORBIN, Alain, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion, 1988, p. 120.

9. « Le XIX<sup>e</sup> siècle ou la nécessité de l'assemblage », dans : *Société des Études romantiques et dix-neuviémistes*, Musée d'Orsay, *L'invention du XIX<sup>e</sup> siècle. Le XIX<sup>e</sup> siècle par lui-même* (littérature, histoire, société), Paris, Klincksieck, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, p. 157.

10. GUIOMAR, Jean-Yves, « La Révolution française et les origines celtiques de la France », *Annales historiques de la Révolution française*, 1992, n° 1, p.63-85.

années 1820, les usages sont collectés, enregistrés et rassemblés dans des recueils d'usages locaux. Une préoccupation à bien des égards comparable anime les folkloristes lorsqu'ils entreprennent, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, leurs enquêtes sur les coutumes et les croyances. Ces collectes traduisent la nostalgie du temps passé et glissent parfois vers « la douleur des origines, le désarroi de l'éloignement du passé, le sentiment de la fin du monde<sup>11</sup> ». Parallèlement, la réflexion sur le devenir de l'homme et des sociétés s'accompagne, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la crainte du déclin et de la dégénérescence. Les nouvelles pathologies industrielles et citadines, le spectacle du paupérisme raniment une angoisse déjà perceptible au début du siècle. La tuberculose, les maladies vénériennes, l'alcoolisme constituent autant de signes inquiétants d'une déchéance qui semble inéluctable. Or, ces manières d'appréhender le temps, ces préoccupations et ces peurs déterminent à l'évidence les regards et les modalités d'attention des visiteurs lorsqu'ils entreprennent leur déplacement.

De fait, le voyage au XIX<sup>e</sup> siècle est un voyage dans le temps<sup>12</sup>. L'éloignement spatial se conjugue avec l'éloignement temporel. Les voyageurs se mettent en quête de sociétés dignes de l'âge d'or, dénuées des conséquences négatives de la civilisation et du progrès. La disparition des distances au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, qui désespère d'ailleurs certains contemporains, est parfois compensée par une plus grande profondeur temporelle. L'avant se substitue à un ailleurs désormais plus difficile à trouver.

Cette composante fondamentale du voyage est d'autant plus prégnante dans le cas des îles que ces dernières font naître des aspirations particulières. L'inédit, l'insolite figurent parmi les attentes des voyageurs, même si elles sont le plus souvent exprimées de manière implicite. Un médecin note, dans les années 1820, que l'île de Groix « n'est certainement pas l'île enchantée de Calipso. La terre est sans ombrage, le vallon sans fleurs, l'oiseau sans mélodie<sup>13</sup> ». Certains soulignent, non sans amertume, que les îles ne renferment « rien de remarquable<sup>14</sup> ». Cette quête de l'ailleurs est d'autant plus présente que le fait que se rendre dans une île impose des modalités spécifiques et induit un rapport au temps différent.

La traversée constitue en effet une rupture dans le rythme du déplacement. À une époque où la vitesse s'accélère, où le temps fait désormais l'objet d'une comptabilité pointilleuse, elle permet de renouer avec l'attente et la soumission à l'ordre naturel des choses. Si la plupart des îles bénéficient de liaisons régulières dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le fait de se déplacer dans l'île revêt parfois une dimension hasardeuse, comme

---

11. VENAYRE, Sylvain, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002, p. 337.

12. Voir notamment sous la direction de Sylvain Venayre, « *Le siècle du voyage* », *Sociétés et représentations*, 2006, n° 21.

13. Archives paroissiales de Groix. Rapport du docteur Lestrohan.

14. C'est le cas de Vérusmor [GÉHIN, Alexis], *Voyage en Bretagne par Vérusmor*, Guingamp, B. Jollivet, 1848-1852, p. 67.

l'illustre Anatole Le Braz. Alors que le bateau poste de Sein est parti la veille, il se met en quête d'une barque susceptible de le faire traverser. Il finit par rencontrer un marin qui lui propose de le conduire lors de la prochaine marée, vers deux heures du matin. Après avoir patienté dans une auberge pendant plusieurs heures, il descend sur une grève depuis laquelle il assiste, « les pieds dans le goémon », aux préparatifs avant de pouvoir embarquer<sup>15</sup>. Que la liaison soit régulière ou non, le trajet se caractérise par une relative lenteur. Au cours de la progression, l'île émerge peu à peu et s'offre au regard. L'impression d'une suspension du temps, la sensation d'une soustraction au rythme ordinaire gagnent certains visiteurs à l'exemple de Gustave Geffroy qui « voudrait rester ainsi<sup>16</sup> ». La lenteur se révèle en revanche rapidement éprouvante pour ceux qui doivent affronter la mer déchaînée et sont gagnés par le mal de mer. Ainsi, la traversée est empreinte d'une temporalité spécifique et implique de nouvelles expériences temporelles. Or chaque mode de transport détermine, comme l'a souligné Marc Desportes, l'approche que le voyageur a de l'espace<sup>17</sup>. Dès lors, le rythme singulier de la traversée ne peut que rejaillir sur la manière d'appréhender l'île et ses habitants.

Les pérégrinations dans l'île s'affranchissent en effet parfois des contraintes temporelles. Si la plupart des visiteurs conservent l'allure rapide qui caractérise les itinéraires touristiques, certains s'adonnent à de longues flâneries et renouent avec les plaisirs de la robinsonnade initiée par les romantiques. Claude Anet, qui séjourne à Ouessant en 1908, passe ainsi « de longues heures à flâner, ou à ne rien faire du tout dans le chaos magnifique des rochers<sup>18</sup> ». Ces promenades nonchalantes prolongent la remise en cause de la comptabilité scrupuleuse de l'instant, initiée par la traversée. Elles apparaissent, pour ceux qui les pratiquent, comme une pause salvatrice dans l'homogénéisation, la rationalisation et l'accélération des usages du temps.

Ce rapport particulier au temps se retrouve dans l'observation et l'étude des sociétés insulaires. Les îles sont en effet présentées comme des communautés profondément ancrées dans le passé. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les rêveries des origines se projettent sur des espaces jugés préservés de souillures et de vices, dignes de la création et de l'enfance de l'humanité. À défaut de proposer une distance géographique qui garantit l'altérité, les campagnes sont gratifiées d'une profondeur temporelle qui autorise la pureté et le bonheur<sup>19</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les îles bretonnes incarnent ainsi les lieux de l'origine au sein desquels l'âge d'or s'est presque réalisé. La vertu des habitants, leur sagesse et leur candeur, l'organisation

15. Îles bretonnes : Belle-Île, Sein, Paris, Calmann-Lévy, 1935, p. 152.

16. Pays d'Ouest, Paris, Fasquelle, 1898, p. 238.

17. Paysages en mouvement. Transports et perception de l'espace, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Gallimard, 2005, 413 p.

18. « Ouessant », Revue de Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1908, n° 19, p. 549.

19. Voir notamment CERTEAU, Michel de, La Culture au pluriel, Paris, C. Bourgeois, [1974], 1980, p. 52.

patriarcale qui prévaut constituent autant de poncifs caractéristiques de l'époque moderne. Les modèles de référence puisent dans un passé lointain et glorieux : aux côtés des Hébreux figurent Sparte et Rome<sup>20</sup>. Les voyageurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du premier XIX<sup>e</sup> siècle héritent de ces rêveries et les prolongent. Les îles constituent toujours les origines rassurantes de l'humanité ; elles présentent des qualités dignes des peuples de l'antiquité, mais aussi des Celtes qui incarnent la civilisation mère dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Jacques Cambry propose ainsi un tableau des îles du Finistère qui, tout en étant ambigu, décline l'image de sociétés organisées selon les principes des premiers temps<sup>21</sup>. Toutefois, au fil des décennies, le thème de l'âge d'or obéit à une rhétorique stéréotypée et banale qui fait naître quelques doutes quant aux véritables attentes des contemporains. C'est le cas de l'abbé Delalande qui, en 1850, se laisse charmer par la pureté des mœurs de Houat et Hoëdic qui rend ces « régions assez semblables à celles que la plume de Fénelon a dépeintes avec des grâces si touchantes et des couleurs si poétiques, et qui [...] rappelleront [...] les champs heureux de la Bétique, habitées à la fois par l'innocence et par le bonheur<sup>22</sup> ». Quelles que soient les interrogations sur l'adhésion réelle des voyageurs, les îles n'en sont pas moins dotées d'une temporalité longue, historique, quasi-mythique.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les aspirations des voyageurs se modifient quelque peu. Ces derniers s'enthousiasment désormais à la vue de campagnes calmes, à l'écart des troubles et des agitations de la ville, loin du développement économique et des transformations industrielles. Ils ne perçoivent pas, ou ne cherchent pas à percevoir, les bouleversements conséquents des îles bretonnes au cours de cette période. La plupart de ces dernières connaissent un essor économique incontestable grâce au développement conjoint du chemin de fer et de l'industrie de la conserve qui confère aux îles le statut de postes avancés. Or, aux yeux des visiteurs, elles apparaissent comme des refuges, préservées plus encore que la Bretagne. Si elles n'incarnent plus un âge d'or mythique, elles offrent désormais l'image de communautés immuables, inchangées. Elles correspondent à la notion de société traditionnelle qui émerge dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et qui se traduit par la multiplication des monographies communales.

Comme ailleurs, les costumes, les usages et les mœurs sont perçus comme autant de signes, autant de manifestations concrètes de l'ancienneté et de l'archaïsme des communautés. À Ouessant, Paul Gruyer s'enthou-

20. La description délivrée par Jean-Aymar Piganiol de la Force est éloquente, Nouvelle description de la France dans laquelle on voit le gouvernement général de ce voyage, celui de chaque province en particulier et la description des villes, maisons royales, châteaux et documents les plus remarquables, Paris, T. Legras, 1754 t. VIII, p. 392-393.

21. Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795, Paris, Cercle Social, an VII.

22. Hoëdic et Houat. Histoire et mœurs, productions naturelles de ces îles du Morbihan, Nantes, Guéraud et Mazeau, 1850, p. 48.



siasme à la vue d'une agriculture restée au stade de « l'enfance de l'art<sup>23</sup> ». Dans cette même île, le rite de la proella, qui consiste à disposer une petite croix en lieu et place d'un marin mort en mer et dont le corps n'a pas été retrouvé, est considéré comme un vestige établi depuis « un millénaire » et inchangé « depuis des siècles<sup>24</sup> ». Les femmes, vêtues de leur costume sombre, rappellent, quant à elles, des modèles esthétiques qui abondent dans le sens de l'archaïsation. Leur « grâce antique<sup>25</sup> », leur beauté digne de Dürer et de Vinci<sup>26</sup> confortent l'image d'une société ancienne. Les îles tendent à devenir les conservatoires d'un temps ancien, suspendu et figé.

L'exemple de Houat et Hoëdic se révèle emblématique de la projection de ces représentations « passéistes ». Chaque île est gérée par le recteur qui occupe les fonctions multiples d'officier civil et de maire, de syndic des gens de mer et de capitaine du port, d'agent des douanes et de percepteur des impôts, de maire et d'instituteur. Or ce système qui perdure jusqu'en 1892 cristallise l'attention des juristes et des sociologues à partir des années 1880. Pour certains, les « théocraties » de Houat et Hoëdic constituent une survivance d'un droit primitif. C'est notamment la théorie d'Emile de Laveleye qui consacre en 1877 un ouvrage à La propriété dans ses formes primitives et estime que les îles proposent « une des formes les plus archaïques de la communauté agricole<sup>27</sup> ». Pour d'autres, tel François Escard dont la pensée s'inscrit dans la continuité de Le Play<sup>28</sup>, il s'agit de coutumes traditionnelles parfaitement conservées et strictement observées. Quelle que soit l'interprétation délivrée, ces îles constituent les réceptacles privilégiés d'un temps lointain.

De manière plus générale, l'organisation sociale et économique est envisagée selon le même principe d'immuabilité. Sans prêter attention à la diversité des situations économiques et sociales des îles, sans prendre en compte notamment la complexité de la pluriactivité, les visiteurs énoncent une division des tâches qui assigne aux hommes les métiers de la mer et alloue aux femmes le travail de la terre. Cette distribution des rôles est présentée comme inchangée depuis des siècles. Sont donc exclus des préoccupations les multiples temps sociaux qui évoluent au cours des siècles et qui varient selon les îles, les métiers et les sexes.

Pour autant, ce tableau d'une intemporalité vertueuse n'est pas sans ambivalence. La population des temps passés est aussi synonyme du peuple barbare et sauvage qui effraie particulièrement la monarchie de Juillet. Elle apparaîtrait alors comme la résurgence indésirable d'une époque que l'on souhaiterait

---

23. « Ouessant. Enez Eussa. L'île de l'épouvante », *Tour du Monde illustré*, 25 juin 1899, p. 289.

24. VEDEL, Émile, *L'île d'épouvante*, Paris, Calmann-Lévy, 1903, p. 53 et 224.

25. *Ibid.*, p. 55.

26. GEFFROY, Gustave, *op. cit.*, 1898, p. 292.

27. *La propriété et ses formes primitives*, Paris, Librairie G. Baillière, 1877, p. 242.

28. *Les pêcheurs d'Hoëdic, étude sur les pêcheurs agriculteurs de l'île d'Hoëdic, histoire, mœurs, situation actuelle*, Dieppe, Impr. P. Leprêtre, 1882, p. 35.

oublier et fait craindre une nouvelle Terreur. Tapi dans les recoins des villes, dissimulé le long des littoraux, ce peuple menaçant s'avère également caché dans les îles. À la limite de l'humanité, il présente des traits inquiétants et une « physionomie sauvage<sup>29</sup> ». Dans un contexte différent, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est plus l'inquiétude mais l'ironie qui guide certains voyageurs dans l'appréciation des insulaires et qui les conduit à déplorer l'existence de peuplades « bien arriérées<sup>30</sup> », voire ridicules. Par conséquent, le temps lointain ne signifie pas toujours pureté et vertu.

En dépit des représentations divergentes qu'elles suscitent, les îles incarnent des sociétés où le temps s'est arrêté, où le voyageur savoure le fait d'être « avant », de « revivre les siècles qui ont déjà été vécus<sup>31</sup> ». Elles compensent ainsi l'impression qu'ailleurs « tout va vite<sup>32</sup> » et proposent un contrepoids au sentiment d'accélération qui caractérise l'époque. À l'évidence, les modalités de la traversée et du parcours de l'île qui, on l'a vu, s'affranchissent souvent de la rationalisation du temps, trouvent ici un écho certain.

La fixité du temps insulaire confine parfois à la non-historicité. Si certains administrateurs et sociologues s'emploient à retracer avec précision la généalogie du système administratif original de Houat et Hoëdic, si quelques contemporains livrent des études historiques précises à propos de Belle-Île, la plupart des visiteurs prolongent l'image d'espaces ancrés dans une forme d'achronie, dépourvus de toute histoire qui leur serait propre et placés à l'écart des grands bouleversements politiques du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1826, dans L'ermite en province, Jouy se satisfait du spectacle de ces îles où « la révolution n'a rien changé<sup>33</sup> ». Dans les années 1840-1850, Vérusmor signale à propos de Houat qu'elle est « pauvre en histoire » et qu'elle « n'a pour tout souvenir que son ancien nom et la retraite qu'elle offrit à un héros de légendes les plus fameux de la Bretagne<sup>34</sup> ». Quelques décennies plus tard, dans l'étude qu'il consacre à la même île, Marcel Neveu exprime sa fascination à l'égard de ces populations qui « connurent le bonheur de ne pas avoir d'histoire<sup>35</sup> ». À la même époque, à propos de Sein, Boulain abonde dans le même sens et contemple avec ravissement les « heureux peuples qui n'ont pas d'histoire<sup>36</sup> ».

29. DAUVIN, Adolphe-Jules, « Les îles des Saints et d'Ouessant », *La France maritime*, t. 2, 1835, p. 321.

30. ARDOUIN-DUMAZET, Victor-Eugène, *Voyage en France*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1895, t. IV, p. 289.

31. *Ibid.*, p. 252

32. *Ibid.*

33. JOUY, Étienne de, *L'ermite en province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pillet, 1826, t. 6, p. 254.

34. *Voyage en Bretagne par Vérusmor*, op. cit., p. 68.

35. NEVEU, Marcel, *Les îles d'Houat et d'Hoëdic*, monographie historique, administrative, économique, Paris, A. Rousseau, 1903, p. 22.

36. Raz de Sein, *diverses légendes sur la ville d'Is (françaises et bretonnes), études sur l'affaiblissement progressif du littoral*, monographie de l'île de Sein (relation de voyage), Quimper, A. Kerangal, 1893, p. 81.

Ce temps infini et immémorial est parfois empreint d'une dimension mythique et légendaire. Paul Gruyer relève que l'histoire des habitants d'Ouessant « se perd dans la nuit des temps<sup>37</sup> ». De manière plus explicite encore, Caradec souligne qu'à Belle-Île « l'histoire côtoie la légende<sup>38</sup> ». La collecte de légendes, entreprise dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et systématisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les folkloristes, renforce l'association entre le mythe et l'histoire. Loin d'être isolées, ces différentes notations suggèrent que les visiteurs apprécient, tout en participant à la construire, la suspension du temps et de l'histoire. Les îles constituent en quelque sorte des points d'ancrage rassurants, dont la fixité compense l'évolution politique qui paraît tant troubler les contemporains.

Aux yeux de certains toutefois, les îles renferment un rythme qui leur est propre. Il existerait ainsi un temps des îles. À l'évidence, cette appréciation reflète les théories qui se développent dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui confèrent une importance fondamentale au milieu. Dans le prolongement des naturalistes qui identifient les caractères endémiques des espèces et envisagent leur évolution au sein d'un espace donné, les géographes définissent le milieu comme un système de données naturelles qui sert de cadre de vie à l'homme et influe sur ce dernier. Vidal de la Blache considère le milieu comme une combinaison de lois physiques et biologiques, au sein duquel l'homme adopte une conduite en tout point comparable au comportement des plantes et des animaux<sup>39</sup>. Ces raisonnements nouveaux trouvent dans les montagnes, les vallées, mais aussi dans les îles des terrains d'observation privilégiés. La notion d'insularité émerge et contribue à doter les îles de particularités non seulement physiques et biologiques, mais économiques, sociales, voire psychologiques. Dans son étude sur la mer et les populations maritimes, Camille Vallaux consacre ainsi un chapitre aux îles et à l'insularité<sup>40</sup>. Il considère que les populations insulaires sont bien souvent arriérées, soucieuses de conserver des mœurs et des traditions qui ont disparu du continent. Il mentionne également l'isolement et l'étroitesse de l'espace qui rendent leur existence particulière. Des visiteurs se font l'écho de ces problématiques et suggèrent l'existence d'une temporalité propre. Selon certains, « le temps s'écoule plus lentement<sup>41</sup> ». Face à ce rythme qui paraît différent, quelques voyageurs adoptent une temporalité distincte de celle qui est d'ordinaire la leur, plus lente, mais aussi cyclique et répétitive. Lors de son séjour de plusieurs semaines

37. GRUYER, Paul, op. cit., p. 289.

38. CARADEC, Théophile-Marie, *Autour des îles bretonnes : paysages, contes, légendes, commerce, industrie, pêcheurs de sardines, thoniers, homardières*, Paris, Librairie Nilsson, 1904, p. 248.

39. Sur Vidal de La Blache, GUIOMAR, Jean-Yves, « Le Tableau de la géographie de la France de Vidal de La Blache », dans NORA, Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, 2. La Nation, t. 1, Paris, Gallimard, 1986, p. 568-559.

40. *Géographie sociale : la mer, populations maritimes, migrations, pêches, commerce, domination de la mer*, Paris, O. Doin, 1908, 377 p.

41. POL, Le tour de l'Armorique. Récit fantaisiste et sensiblement véridique d'un voyage à pied, Alençon, C. Thomas, 1874, p. 81.

à Ouessant, Claude Anet trouve que « les journées sont les mêmes, toujours<sup>42</sup> » et précise : « Les jours passent, monotones et variés. On se lève, on regarde le ciel et puis la mer : c'est la principale occupation. [...] De calmes soirées sous la lampe, se coucher tôt et dormir fort, recommencer chaque matin à examiner le ciel et la mer, à vivre en plein air, à parler peu et simplement avec des gens simples, [...] à contempler la face éternellement belle et diverse de la nature<sup>43</sup>. »

Les îles, pourtant, voient leur spécificité temporelle s'estomper. Comme dans bien d'autres lieux, les visiteurs font l'amère expérience du passé qui s'évanouit de manière inexorable. Dès les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, le fantasme de la disparition des vestiges organise la collecte des usages, notamment de la proella, et lui confère une dimension tragique, un caractère d'urgence. Dans les dernières décennies du siècle, la déception et l'anxiété accompagnent le sentiment de destruction des sociétés insulaires traditionnelles. Renan se remémore avec mélancolie les séjours prolongés qu'il passait, enfant, dans son île natale. Déconcerté, il observe que « la vieille société a disparu » et ajoute « Bréhat n'existe plus<sup>44</sup> ». De même, certains notent que « les coutumes s'en vont » à Ouessant<sup>45</sup>. Or, la fin de la société traditionnelle, l'abandon de la temporalité spécifique qui ancrerait les îles dans une époque passée, lointaine et archaïque entraînent la fin des îles qui se voient en quelque sorte rattrapées par le temps « normal », ordinaire, commun à tous. Dans un contexte où règne la hantise de la décadence, le regret du passé s'accompagne d'une angoisse pour le futur des îles. Des médecins, mais aussi quelques voyageurs dressent le constat que la race pure des îles dégénère, que les traits s'altèrent et que la moralité se pervertit. « Le déclin de la race<sup>46</sup> » se manifeste ainsi à Ouessant par la propension à l'alcoolisme et le développement de la prostitution<sup>47</sup>. La peur est d'autant plus forte qu'elle s'accompagne du sentiment d'un processus inéluctable sur lequel la société n'a pas prise. Les îles offrent avec une lisibilité exemplaire le résumé de l'histoire de la civilisation dont elles dévoilent la fragilité et les déviations. Longtemps inscrites dans un passé rassurant, elles sont désormais projetées dans un futur qui effraie et rebute. Elles témoignent, à leur niveau, de la méditation incessante du XIX<sup>e</sup> siècle sur le devenir des sociétés.

Le temps constitue donc un élément important dans l'appréciation des îles. Lors de son déplacement, le voyageur rompt avec le rythme qui était le sien et se voit confronté à des temporalités autres. Il apprécie, tout en participant à les promouvoir, l'immuabilité et l'intemporalité des

42. ANET, Claude, op. cit., p. 549.

43. Ibid., p. 549-550.

44. « Souvenirs d'enfance et de jeunesse », dans Œuvres complètes, Paris, Calmann Lévy, t. 2, 1948, p. 781.

45. CARADEC, Théophile-Marie, op. cit., p. 190.

46. Ibid., p. 266.

47. Voir la description d'André Savignon, Filles de la pluie (scènes de la vie ouessantine), Paris, B. Grasset, 1912, 303 p.

îles. Il néglige par conséquent la diversité et la complexité des temps sociaux. Pour autant, il convient de ne pas surestimer l'importance de la dimension temporelle. La distance temporelle, la quête du passé sont indissociables de la recherche de l'éloignement géographique, de l'exotisme et de l'ailleurs. Le temps et l'espace sont fondamentalement entremêlés, imbriqués ; ils participent tous deux à la construction des identités insulaires. La description de Gustave Geffroy est à cet égard éloquente car elle montre comment l'avant et l'ailleurs s'entremêlent pour composer l'image d'une île « autre ». Geffroy savoure son statut de Robinson à Bréhat : « Malgré ses champs, ses maisons, ses habitants, son sémaphore, son phare, son télégraphe et tout ce qui la relie à la terre ferme, c'est tout de même pour l'imagination un sol séparé, une région en dehors, c'est l'île, l'île de Robinson, une terre libre en marge du monde civilisé. [...] On éprouve une ivresse de vie ancienne, de vie sauvage<sup>48</sup>. » En outre, il importe de ne pas exagérer la spécificité de ces représentations temporelles. Le primitivisme, l'archaïsme des civilisations passées caractérisent également les sociétés littorales et rurales. Tout au plus, le phénomène est-il plus fréquent, presque systématiquement accentué et amplifié. Le temps que l'on attribue aux îles est aussi celui du littoral.

### Les temps des îles

Le rapport que les insulaires entretiennent avec le temps se révèle a priori plus complexe. Signalons, d'emblée, que l'étude s'avère malaisée en raison de la nature même des sources disponibles. Constituées principalement de registres de délibérations municipales et de correspondances que les autorités municipales échangent avec les différentes administrations, elles ne renferment que des éléments susceptibles de relever des compétences des autorités locales. En outre, les informations se révèlent largement tributaires du contexte d'énonciation et des visées recherchées. Les requêtes et les revendications impliquent en effet une mise en scène de soi et une exagération des propos. En dépit de ces limites, il paraît possible de définir la manière dont les insulaires appréhendent le temps, tout au moins de cerner la part que ce dernier occupe dans leur définition identitaire.

Les insulaires mettent en avant un temps immémorial qu'ils envisagent comme le ciment de leur communauté. Utilisant des expressions vagues telles que « de tout temps », « depuis des siècles » ou encore « depuis toujours », ils vantent un passé commun dont le contenu nous échappe, mais dont l'évocation laisse poindre un sentiment de fierté. L'espace insulaire se voit ainsi paré d'une grande profondeur temporelle. Souvent exigü, il exige une organisation collective d'autant plus précise qu'il renferme des terres communales. Aux yeux des îliens, la gestion du territoire s'inscrit dans une temporalité indéfinie, héritée des ancêtres. Les autorités locales n'hésitent pas à rappeler l'ancienneté des pratiques en vigueur, utiles « comme par le

48. La Bretagne, Paris, Hachette, 1905, p. 84.

passé pour tous les habitants<sup>49</sup> ». À maintes reprises, ils soulignent la nécessité de maintenir des chemins publics, de conserver de la vaine pâture, arguant d'un usage de « temps immémorial<sup>50</sup> ». Se dessinent ainsi des liens ténus entre le territoire et la longue durée d'un temps passé. Le territoire est avant tout une mémoire du territoire.

Il convient néanmoins d'être prudent car les allusions à cette longue et incertaine temporalité s'inscrivent principalement dans la volonté d'attester de l'ancienneté des usages territoriaux et de prouver ainsi leur légitimité. À Ouessant, alors que le débat s'engage en 1849 sur une éventuelle division d'une partie des terres communales, le conseil municipal explique, pour justifier son refus, que cette pratique est « d'une nécessité indispensable et d'usage depuis des siècles<sup>51</sup> ». Il serait par conséquent hâtif de conclure que les insulaires ne conçoivent qu'un temps long et éprouvent des difficultés à se situer avec précision sur un axe chronologique, comme le suppose Jean-François Soulet dans le cas des Pyrénées<sup>52</sup>. L'exemple de Houat est à cet égard révélateur. Dans cette île, une cantine est établie dans le but d'éviter l'endettement des insulaires. Sous la direction du curé, l'établissement débite du vin et de l'eau-de-vie aux habitants. Les bénéfices recueillis sont employés à subvenir aux frais du culte et à concéder des prêts sans intérêts aux insulaires. À partir des années 1880, ce système est contesté par les autorités préfectorales qui s'enquêtent de son origine et exigent de connaître avec précision la date de sa création. En guise de réponse, les insulaires clament leur ignorance et se contentent d'évoquer une pratique ancestrale dont le caractère immémorial suffit à justifier la légalité<sup>53</sup>. La mémoire collective d'un temps ancien et indéfini s'opposerait ainsi à une exigence d'un temps court et précis. L'ignorance affichée des Houatais n'en demeure pas moins ambivalente. Elle traduit peut-être une conception du temps qui confère une place prépondérante aux cycles longs, elle illustre éventuellement une incapacité à envisager un temps autre que lointain et cyclique. Dans cette hypothèse, il est possible que la défense des intérêts oblige les insulaires à reconsidérer le passé, et par conséquent, à entretenir un rapport au temps autre et à adopter les normes d'une temporalité courte. Cependant, il est probable que la référence à ce temps immémorial obéit à une stratégie défensive et recourt à une rhétorique de plus en plus répétitive et stéréotypée. Alors que les usages sont progressivement remis en cause et que les autorités appellent en vain à un retour à l'ordre ancien, l'argument temporel semble perdre de sa pertinence et répondre à une logique qui rend son exposé dorénavant incontournable, sans toutefois refléter de réelles convictions.

---

49. Archives municipales d'Ouessant, délibérations municipales, 6 novembre 1849.

50. Archives municipales de Bréhat, délibérations municipales de Bréhat, 27 novembre 1880.

51. Archives municipales d'Ouessant, délibérations municipales, 6 novembre 1849.

52. Les Pyrénées au XIX<sup>e</sup> siècle, Toulouse, Eché, 1987, 2 vol., 713 p.

53. Archives départementales du Morbihan, 3 ES 85-86.

L'exemple de Bréhat permet d'envisager comment le temps long et immémorial s'entrelace avec un temps législatif plus court. Face aux demandes répétées des communes du continent qui revendiquent le droit de récolter le goémon sur les grèves des îles principales et des rochers, à la suite des conflits incessants qui en découlent, les insulaires renouvellent les requêtes formulées au XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans les cahiers de doléances, et revendiquent la propriété exclusive de leur territoire au nom du respect de la nature et des lois. En 1815, la municipalité de Bréhat ébauche ainsi un plan précis qui nomme et décompte les nombreux îlots qui entourent l'île, attestant d'une conscience territoriale aiguë. Les insulaires envisagent en effet l'archipel comme un tout, « une même commune et une même plage<sup>54</sup> ». Ils justifient par conséquent l'exploitation des bordures de leur territoire, composé d'îles et d'îlots, par le rôle même de la mer qui a défini naturellement les limites de l'archipel, mais aussi par les autorisations successives que les régimes politiques ont accordées dans le prolongement de l'ordonnance de Colbert : « De temps immémorial, les limites des grèves de la commune ont été fixées par des lois et des règlements; [...] nous nous sommes constamment restreints dans ces limites sans jamais les franchir, pas même à l'égard des rochers en mer communs à tous français que nous avons entièrement abandonnés à nos voisins; nous pourrions également relancer l'exécution de l'ordonnance de la marine de 1681. [...] Loin de provoquer des discordes entre nos voisins et nous, nous les laissons jouir paisiblement de cette partie des grèves qui nous est assignée par l'ordonnance précitée et nous nous renfermons fidèlement dans nos anciennes limites, fixées par la nature, [...] et consacrées par les ordonnances et règlements<sup>55</sup>. » La mémoire des lois se conjugue ainsi avec le temps « immémorial » propre aux insulaires et confère à l'espace une dimension temporelle.

Loin d'évoluer de manière indépendante, la perception de cette temporalité immémoriale se nourrit des représentations forgées par les visiteurs. L'exemple d'Ouessant montre comment une société intègre l'idée selon laquelle elle constitue une communauté traditionnelle et immuable. En 1861, dans un contexte de bouleversements économiques, les autorités municipales de l'île s'emploient à dresser l'inventaire de « tout ce que le passé lui a légué de bon » et évoquent notamment le costume local, inchangé « depuis des siècles<sup>56</sup> ». Quelques mois plus tard, le sous-préfet exhorte la population à ne pas oublier « les traditions du passé<sup>57</sup> ». L'injonction démontre avec évidence le jeu d'échanges qui se produit entre regard intérieurs et extérieurs. Bien qu'obéissant à des préoccupations et à des représentations différentes, les conceptions temporelles s'entrecroisent et se confortent l'une et l'autre dans l'idée que les îles sont profondément ancrées dans une temporalité longue et indéfinie.

54. Arch. dép. des Côtes-d'Armor, 7 M 130, lettre du maire au préfet, 8 juillet 1815.

55. Arch. dép. des Côtes-d'Armor, lettre du maire au préfet, 6 octobre 1819.

56. Archives municipales d'Ouessant, délibérations municipales, 8 avril 1861.

57. Archives municipales d'Ouessant, délibérations municipales, 11 septembre 1861.

Les insulaires tendent également à mettre en avant l'histoire « savante » élaborée par les érudits bretons, à l'exemple du bulletin paroissial de Belle-Île qui reproduit, dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle, de longs passages empruntés à des ouvrages relatifs à l'étymologie de l'île. Certains insulaires proposent également une histoire de leur « patrie » locale qui se nourrit d'éléments valorisés d'abord par des publications extérieures à l'île. En 1903, un Bellilois offre, dans un guide touristique, une sorte de synthèse de ce que d'autres ouvrages, notamment le guide Joanne, avaient déjà relaté. L'histoire factuelle de l'île, ponctuée des événements telle l'occupation par les Anglais au xviii<sup>e</sup> siècle, s'entremêle alors avec le temps imprécis et immémorial.

À cet intérêt que les insulaires éprouvent pour leur passé s'ajoute, comme pour les observateurs extérieurs, la volonté d'en préserver les traces. À Ouessant, les chapelles, longtemps utilisées comme bâtiments militaires, sont réclamées par les autorités locales et érigées au rang de monuments à partir des années 1850. À Sein, en 1901, le conseil municipal fait part de son désir de conserver « ses menhirs, derniers vestiges des temps passés<sup>58</sup> ». Le souci patrimonial vise à construire une mémoire afin de la transmettre aux générations suivantes. La délibération du conseil municipal d'Ouessant, en 1907, se révèle à cet égard particulièrement éloquent. La construction du clocher de l'église a été permise grâce aux dons faits par l'Angleterre en remerciement des soins prodigués par les Ouessantins aux victimes du paquebot Drummond-Castle, échoué l'année précédente. Or, il est décidé de faire graver une inscription afin que les « générations futures » gardent en mémoire « ce fâcheux événement<sup>59</sup> ».

Mais pour les insulaires, comme la plupart des contemporains de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, le futur devient synonyme d'appréhension et d'anxiété. Le sentiment de la disparition prochaine de la communauté paraît en effet grandir au cours du siècle. Avec désarroi et amertume, les insulaires dressent le constat que les sentiers côtiers sont progressivement appropriés par des particuliers, que l'usage collectif des terres communales est remis en cause, que certaines coutumes disparaissent. Les propos qu'aurait tenus un aubergiste d'Ouessant sont révélateurs, même si la prudence s'impose quant à leur véracité : « Les vieux usages n'existent plus<sup>60</sup>. » La nostalgie perce ainsi dans l'évocation d'un temps indéfini, lointain, empreint de gloire et de merveilleux. Quels que soient les sentiments qu'il éveille, ce temps demeure fondamentalement lié au territoire communautaire dont il est, en quelque sorte, l'essence même.

Outre ce temps lent, d'autres temporalités semblent participer à la définition des identités insulaires. Il s'agit tout d'abord du temps de l'absence dont la place est loin d'être négligeable dans les représentations que les insulaires se font des autres et d'eux-mêmes. Comme dans bien des sociétés

58. Archives municipales de Sein, délibérations municipales, 17 février 1901.

59. Archives municipales d'Ouessant, délibérations municipales, 7 février 1897.

60. CARADEC, Théophile-Marie, op. cit., p. 110.



littorales, les activités maritimes, liées à la pêche et à la navigation au long cours, éloignent les habitants de leur île pour des périodes variables. La perception de ce temps demeure difficile à appréhender. Il est notamment le temps de l'attente pour les femmes dont il rythme l'existence. Doit-on supposer que la fierté du métier induit une acceptation du départ ? En revanche, l'éloignement pour une durée plus importante et jusqu'alors inhabituelle est perçu comme un déchirement. Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et principalement dans les dernières décennies du siècle, nombre d'habitants de Batz, Groix ou encore Belle-Île se voient en effet obligés de quitter leur île pour trouver des embarquements dans des ports plus lointains, tels Le Havre et Boulogne-sur-Mer. Les insulaires déplorent cette situation qui conduit à l'éloignement spatial, mais crée également une rupture dans le rythme des engagements professionnels. Or, l'absent encourt le risque de perdre son statut d'ilien. Les longues séparations entraînent en effet une forme de radiation de la communauté insulaire. À cet égard, les refus que les municipalités opposent aux demandes d'aides formulées par des personnes certes originaires de l'île, mais demeurant sur le continent, sont révélateurs. Leurs arguments conjuguent données géographiques et variables temporelles comme l'atteste la délibération du conseil municipal de Groix qui, en 1907, estime infondée la requête d'une femme au motif qu'« elle a quitté l'île depuis plusieurs années<sup>61</sup> ». Le temps participe donc de la construction identitaire et conduit, comme ailleurs, à tracer la ligne de séparation entre l'insulaire et celui qui est perçu comme un étranger.

Il convient, enfin, de prêter attention au temps très limité de la traversée et de la place qu'il revêt dans la représentation identitaire. Rarement évoquée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la discontinuité entre l'espace insulaire et le continent fait l'objet de remarques de plus en plus fréquentes dans les correspondances et les délibérations municipales au cours du siècle suivant. Cette évolution correspond à une mutation qui opère dans l'appréciation de l'espace insulaire. À l'époque moderne prévaut l'idée que l'île constitue le prolongement du territoire national ; elle est dépourvue de ce fait de toute idée de rupture. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en revanche, l'accent est mis sur sa singularité géographique. Par conséquent, dans un contexte où les liaisons deviennent plus régulières et plus rapides, les habitants déplorent, et ce de manière croissante, les difficultés inhérentes à leur condition et envisagent cette dernière sous l'angle de la contrainte. Ils refusent un éloignement qui trouve son origine dans l'irrégularité et la longueur des traversées. Au cours des années 1830-1850, ce sont les longues interruptions dans les communications, parfois de plusieurs jours, qui cristallisent les mécontentements. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'absence de desserte journalière, mais aussi les retards des bateaux qui suscitent la colère des autorités. La volonté d'effacer la distance géographique, tout au moins de la rendre supportable, signifie donc avoir le même rythme que les autres communes du continent. Le maire de Groix précise en 1861 que l'île est « la seule dans

---

61. Archives municipales de Groix, délibérations municipales, 10 novembre 1907.

le canton à [...] être privée d'un service postal quotidien<sup>62</sup> ». Ces revendications reflètent une gestion du temps de plus en plus exigeante et minutieuse. L'idée de « perdre du temps » pendant les déplacements apparaît ainsi pour la première fois dans les délibérations municipales d'Ouessant en 1894. À travers ces exigences temporelles, il s'agit en fait d'agir sur l'éloignement. De fait, les insulaires tentent de maîtriser le temps : le temps de la traversée, le temps de l'absence des marins. Ils aspirent par là-même à contrôler leur territoire et à renforcer la cohésion communautaire.

Ce temps court, que l'on pourrait qualifier de temps des individus, se révèle profondément distinct du temps indéfini du territoire et de la communauté. Il illustre l'enchevêtrement, l'imbrication de temporalités différentes, de rythmes plus ou moins rapides. Les temps de la communauté, du territoire, du continent ou encore de la nation n'obéissent pas au même rythme. Il demeure toutefois difficile d'établir une hiérarchie qui varie, à l'évidence, selon les îles, les époques, mais aussi selon les activités économiques et les sexes. L'impression prévaut, en outre, que le temps des autres exerce une influence croissante. Les îles paraissent confrontées finalement à un processus complexe : d'un côté, le temps fait l'objet d'une dilatation avec l'extension à l'infini d'un passé immémorial d'autant plus célébré qu'il est mis en valeur par les visiteurs ; de l'autre, une sorte de contraction temporelle opère et impose un rythme plus rapide, établit des seuils et des limites à ne pas dépasser.

À l'évidence, le temps joue un rôle important dans les représentations et les identités insulaires. Pour autant, suffit-il à définir les îles ? Pour les visiteurs, le temps participe grandement à l'appréciation de l'espace et des populations. Dans ces îles, le voyageur éprouve l'impression de vivre de manière cyclique, d'être confronté à une éternelle répétition des journées. Il côtoie des sociétés différentes, singulières, ancrées dans une sorte d'immuabilité. Néanmoins, la recherche d'une profondeur temporelle conduit à occulter la diversité et la complexité des temps sociaux présents. Il convient en outre de signaler que ces appréciations ne sont guère spécifiques aux îles et se retrouvent en d'autres lieux du littoral, mais aussi, plus généralement, dans le monde rural. Une remarque comparable peut être formulée à l'égard des insulaires. Leur identité se fonde sur un temps immémorial, quasi-mythique. Elle s'appuie vraisemblablement sur une pluralité de temps courts, liés aux activités économiques et sociales, à l'éloignement géographique. Mais ces derniers demeurent difficiles à appréhender.

Soulignons que des convergences se dessinent entre regards intérieurs et lectures extérieures. Elles se révèlent avec force dans la promotion d'un temps quasi mythique, d'une durée incertaine et immuable, d'une sorte de continuité atemporelle, dont les fondements et les logiques demeurent toutefois distincts. Elles apparaissent également dans la crainte de la fin d'une époque, dans le souci de maîtriser le futur et dans la volonté, définie

62. Archives municipales de Groix, délibérations municipales, 17 novembre 1861.

par François Hartog comme indissociable des sociétés, d'arrêter, de suspendre le temps<sup>63</sup>.

#### RÉSUMÉ

Quelle part revenait aux représentations sociales du temps dans la construction des identités insulaires au cours du XIX<sup>e</sup> siècle? Telle est la question à laquelle s'efforce de répondre l'article, à partir de l'exemple des îles bretonnes. Le temps était un élément structurant du regard que les administrateurs, les ingénieurs, les touristes ou les écrivains portaient sur ces sociétés. Hantés par l'idée d'une rupture avec le passé, ces hommes percevaient les îles comme des communautés ancrées dans l'immuable. Peu sensibles aux transformations qui affectaient les économies insulaires, les voyageurs assimilaient les communautés insulaires à des conservatoires de traditions. La disparition de ces traditions, dont s'inquiétaient les voyageurs, suscitait une vive anxiété. Par ailleurs, l'association de l'île à une temporalité immuable nourrissait en retour les représentations indigènes du temps.

#### ABSTRACT

This paper tries to give an answer to the following question: to what extent did social representations of time shape Breton island identities during the 19th century? Public servants, engineers, tourists, writers, who visited the isles, anxious about the growing gap between the past and present days in those years of rapidly changing times, saw the isles as unchanging communities. They were not very attentive to the economic transformations of the islands' economy, and saw the insular local communities as conservatories of traditions. The extinction of old local customs caused a great anxiety. Those social representations also shaped the local perception of time.

---

63. Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil, 2003, p. 35.

